

Questions actuelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **1 (1913)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUESTIONS ACTUELLES

LA BIBLE DU CENTENAIRE

La Société biblique de Paris célébrera en 1918 le centième anniversaire de sa fondation.

Pour commémorer cette grande date le comité directeur a décidé de publier une traduction nouvelle de la Bible, sur laquelle nous attirons dès aujourd'hui l'expresse attention de nos lecteurs, car il s'agit d'un travail de longue haleine et tel qu'il n'en a point été tenté jusqu'ici dans les pays de langue française.

Cette œuvre, pour laquelle on a réuni une quarantaine de collaborateurs, la plupart spécialistes de l'Ancien et du Nouveau Testament, a pour but de vulgariser les principaux résultats de l'étude scientifique de la Bible.

L'effort principal porte sur l'Ancien Testament, où, malgré les grands progrès réalisés ces dernières années, on est loin encore d'avoir répondu à tout ce que le lecteur français de ces vieux textes est en droit d'attendre et de réclamer. Jusqu'ici en effet toutes nos traductions s'en tiennent exclusivement au texte hébreu tel que les rabbins juifs des premiers siècles de notre ère l'ont établi. Depuis ce moment on a fait disparaître toutes les variantes, et le texte une fois adopté a été reproduit servilement. Mais on est unanime à reconnaître aujourd'hui qu'il y a eu, antérieurement à cette revision du texte hébreu, des manuscrits divergents, et souvent des leçons très supérieures à celles que nous lisons dans les Bibles hébraïques courantes. Un assez

grand nombre de passages sont devenus inintelligibles et ce n'est que grâce à des artifices de traduction tout-à-fait inacceptables que l'on parvient à leur donner un sens dans la version française. Souvent, dans ces cas-là, les anciennes traductions, — celle des Juifs alexandrins en particulier (connue sous le nom de Version des Septante) qui repose sur un original plus ancien, — peuvent fournir des indications précieuses et permettre de rétablir avec une très grande vraisemblance le texte primitif. Il est des cas où seule une conjecture permet de rendre à un verset obscur un sens plus ou moins probable. La Bible du Centenaire, comme l'ont fait dès longtemps la Bible dite de Kautzsch en Allemagne et d'autres publications analogues, mettra, partout où cela s'impose à la conscience scientifique du traducteur, ces divers moyens à profit pour remonter d'un texte mutilé ou défiguré à l'original, ou du moins pour s'en rapprocher autant que cela est encore possible aujourd'hui. Il va sans dire que chaque fois que l'on quitte le texte traditionnel de la synagogue (texte massorétique) pour adopter une correction, on l'indique soigneusement, en traduisant en note le sens littéral des mots hébreux abandonnés.

A cette première catégorie de notes viendront s'en ajouter d'autres, plus étendues, et visant à éclairer ces vieux textes pour le lecteur du vingtième siècle. Sans constituer un commentaire détaillé, ces notes seront cependant un auxiliaire des plus précieux pour l'intelligence vraie du texte. Enfin des introductions critiques, accompagnées d'indications en marge initieront les laïques aux grands travaux de la science de l'Ancien Testament et fixeront, pour autant qu'on peut le faire actuellement, l'âge des divers livres et des sources qui les composent, distingueront les morceaux de provenance secondaire, et permettront ainsi de retracer dans le texte même l'histoire de sa formation au cours des siècles.

Les traducteurs et les rédacteurs des notes se maintiendront « fermement sur le terrain de l'histoire » et écarteront avec soin « toute préoccupation dogmatique ».

Le livre du prophète Amos, établi d'après ces principes, vient de sortir de presse et nous renvoyons nos lecteurs à cette intéressante brochure. En attendant qu'ils aient sous les yeux la

version nouvelle voici quelques exemples des notes de la Bible du Centenaire et un court fragment de sa traduction, que nous devons à l'obligeance des rédacteurs.

Au chapitre I de la Genèse, verset 2, « et l'esprit de Dieu *planait* sur les eaux », nous lisons : « ou *couvait*. Plusieurs cosmogonies antiques faisaient sortir le monde d'un œuf couvé ou fécondé par la divinité ».

Au verset 7 : « Les eaux au-dessous du firmament désignaient, dans la conception antique, l'abîme souterrain d'où provenaient les mers et les sources. Les eaux au-dessus du firmament (qu'on se représentait comme une voûte solide) constituaient des réservoirs d'où tombaient les pluies, par les « fenêtres des cieux ».

A propos du verset 20 : « Que les eaux fourmillent d'une multitude d'êtres vivants », et du verset 24 : « Que la terre produise des êtres vivants..., animaux domestiques, reptiles, bêtes sauvages », nous rencontrons les deux notes suivantes : « Dans la cosmogonie babylonienne, les premiers êtres vivants sont les monstres aquatiques personnifiant l'Abîme, l'Océan, et les puissances du Chaos. L'idée que les êtres vivants ont été produits par la terre-mère était très répandue dans l'antiquité. » — « Le mot traduit par reptiles désigne tous les petits animaux y compris les insectes et les quadrupèdes, qui se meuvent au ras du sol. »

Enfin le « Faisons des hommes à notre image » (verset 2^o) est expliqué par cette note : « Ce pluriel désigne Dieu et les êtres célestes qui l'entourent (anges). Peut-être avons-nous ici l'écho affaibli d'une conception plus antique qui faisait intervenir une assemblée de dieux. D'après d'autres, le pluriel exprime la majesté divine. »

Nous terminerons par un emprunt au livre des Psaumes.

PSAUME IV. *Prière du soir : requête au Dieu qui garde les siens.*

¹ Du maître-chantre *a*. Sur instruments à cordes. Psaume. De David *a*.

a. Ces deux formules (du maître-chantre, de David) indiquent que le Psaume IV figurait primitivement dans le recueil « du maître-chantre » et aussi dans celui de David (Cf. note sur Psaume III, 1). *b*. Ces deux mots

- ² Quand je crie, réponds-moi, Dieu qui me fais justice ;
Toi qui, dans la détresse, me mets au large,
Aie pitié de moi, écoute ma prière.
- ³ Fils des hommes, jusques à quand mon honneur sera-t-il outragé ?
Jusques à quand aimerez-vous la vanité ^b, rechercherez-vous le mensonge ! — Séla.
- ⁴ Sachez que Yahvé (a signalé sa grâce envers moi) ;
Yahvé (m'exauce) quand je crie à lui.
- ⁵ Tremblez ^c et ne péchez point ;
. ^d et taisez-vous. — Séla.
- ⁶ Offrez des sacrifices justes ^e et confiez-vous en Yahvé.
- ⁷ Plusieurs disent : « Qui nous fera voir le bonheur ? »
Fais lever sur nous la lumière de ta face ^f !
Yahvé, ⁸ tu as mis plus de joie dans mon cœur
Qu'ils n'en ont quand leur blé et leur moût abondent.
- ⁹ En paix je me coucherai et je m'endormirai aussitôt.
Car toi, Yahvé, tu me fais demeurer à part ^g (en sécurité).

[Les corrections de texte indiquées par les deux signes () sont expliquées de la façon suivante :]

v. 4. Lisez *hèséd* li. (Cf. Ps. xxxi, 22.) Hébreu : s'est choisi un homme pieux.

exauce, d'après la version grecque ; héb. : « entend ».

peuvent désigner les biens terrestres que recherchent les adversaires du psalmiste et auxquels il préfère, pour sa part, la foi en Dieu. *c*. La version grecque traduit : « Mettez-vous en colère » (Cf. Ephés. iv, 26). *d*. Le texte est altéré, l'hébreu signifie : *Dites dans votre cœur, sur votre couche*. *e*. C'est-à-dire des sacrifices tels que Dieu les réclame, qui ne soient pas contredits par la conduite coupable de ceux qui les offrent. *f*. Allusion à la bénédiction sacerdotale (NOMB. vi, 26). *g*. C'est-à-dire en sécurité, comme l'explique très bien la glose.

C. M.